

# Numérisation des Bulletins de l'inspection du travail et de l'hygiène industrielle de 1893 à 1936<sup>1</sup>

[Accès à la collection numérique des](#)

[Bulletins de l'inspection du travail et de l'hygiène industrielle de 1893 à 1936](#)

## INTRODUCTION

En réponse à un appel à initiatives lancé par la Bibliothèque nationale de France (BNF) et la bibliothèque Cujas en 2010 sur un programme de numérisation en sciences juridiques, le bureau de la politique documentaire des ministères sociaux a procédé à la numérisation des bulletins de l'inspection du travail et de l'hygiène industrielle de 1893 à 1936 (44 volumes).

Cette opération s'inscrit dans une politique générale, soucieuse d'assurer la conservation du patrimoine juridique de l'administration, constitué essentiellement de textes officiels, et de faciliter l'accès du public à ces ressources numérisées.

Le fonds présenté dans cette note a été choisi, en concertation avec les comités d'histoire des ministères sociaux et des chercheurs, pour son intérêt historique et scientifique. Rassemblant des actes officiels et des études sur la réglementation du travail, il représente une source imprimée majeure pour l'histoire des politiques sociales.

La présente note se propose de décrire la collection numérisée des Bulletins de l'inspection du travail pour donner aux chercheurs quelques repères utiles à l'exploitation de ce corpus.

## 1. LA CRÉATION DES BULLETINS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

### 1.1 Naissance de l'inspection du travail<sup>2</sup>

Traditionnellement la naissance de l'inspection du travail est rattachée à la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels<sup>3</sup>. Les lois du 22 mars 1841 relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines et ateliers et du 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures dans l'industrie prévoyaient déjà des dispositions liées à l'inspection<sup>4</sup>. A la création du ministère du travail en 1906, l'inspection est rattachée au bureau de la direction du travail.

### 1.2 Publication du bulletin et démarche documentaire

Le bulletin est créé par décision du Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies en date du 22 juin 1893. Il a vocation à contenir les actes officiels et tous les documents et travaux divers se rattachant à la réglementation du travail, à l'hygiène et à la sécurité<sup>5</sup>, notamment les notes et rapports des inspecteurs du travail.

Dès l'origine le Bulletin est composé de six fascicules par an et structuré en rubriques pérennes autour de cinq thèmes, dont les intitulés ne varient quasiment pas tout au long de la collection :

- Actes officiels. Cette rubrique contient une sélection de lois, décrets, arrêtés, circulaires et lettres ministérielles

---

<sup>1</sup> La collection numérisée des bulletins de l'Office du travail est accessible sur le site du ministère chargé des affaires sociales et de la santé à l'adresse url suivante : <http://www.sante.gouv.fr/bulletins-de-l-inspection-du-travail-et-de-l-hygiene-industrielle-de-1893-a-1936.html>

<sup>2</sup> Vincent Viet, *Les voltigeurs de la république. L'inspection du travail en France jusqu'en 1914*. CNRS éditions, 1994.

<sup>3</sup> Dans ses articles 17 à 21, le législateur dresse les missions et le statut de l'inspection

<sup>4</sup> Article 10 de la loi du 22 mars 1841 : « Le Gouvernement établira des Inspections pour surveiller et assurer l'exécution de la présente loi. »

Article 16 de la loi du 19 mai 1874 : « Pour assurer l'exécution de la présente loi, il sera nommé quinze inspecteurs divisionnaires. »

<sup>5</sup> Il est spécifié dans le tome premier que toutes les communications relatives à ce bulletin doivent être adressées au Ministère du commerce (Direction du commerce intérieur.- Bureau de l'industrie).

- Jurisprudence. Cette rubrique propose une sélection de décisions de justice civile ou pénale de première instance, d'appel ou de cassation
- Législation étrangère (européenne ou internationale). Cette rubrique contient une sélection de textes législatifs ou réglementaires
- Travaux originaux des inspecteurs du travail (de manière régulière depuis 1898). Cette rubrique publie des notes, études et rapports d'inspecteurs
- Renseignements divers. Cette rubrique contient notamment la composition des commissions départementales, mais également des informations sur l'inspection du travail (liste des inspecteurs, concours ...)

Cette structuration permet de compiler et d'actualiser les données sur des sujets récurrents comme le travail des femmes et des enfants, la protection du travail dans l'industrie ... Il existe pour chaque année une table des matières permettant ainsi d'exploiter les données.

## 2. LES THEMES TRAITES DANS LES BULLETINS

La richesse des bulletins de l'inspection du travail tient principalement dans l'approche globale des sujets traités : à une sélection de textes officiels publiés, sont associés des éléments de comparaisons internationales ainsi que des travaux des inspecteurs.

### 2.1 Sélection des textes officiels

Les bulletins de l'inspection du travail publient une sélection de textes officiels relative au droit du travail et à l'hygiène et la sécurité dans les établissements industriels. Dans les premières années, s'y ajoutent la publication des rapports sur l'application de la loi du 2 novembre 1892, qui permet de juger l'effectivité de cette mesure législative dans le temps. A titre d'exemple, le tome de 1898 contient les rapports de 1893 à 1896. Ces rapports annuels proposent des données sur la durée du travail, le travail de nuit, le repos hebdomadaire, l'hygiène et la sécurité des travailleurs et les accidents. Ils comportent également un chapitre sur l'inspection et les pénalités.

Sur la période 1893 – 1936, plus de 1800 circulaires et lettres ministérielles sont référencées posant ainsi la cadre d'intervention de l'inspection. Elles renseignent également sur l'organisation et le fonctionnement de l'inspection du travail.

Pour l'année 1896, 15 circulaires et 28 lettres ministérielles ont été publiées, concernant des sujets très divers : la durée du travail, l'emploi des enfants, les déclarations d'accidents, mais également les commissions départementales, les archives de l'inspection du travail ou les frais des tournées des inspecteurs (Cf annexe n°1).

L'approche internationale est prégnante. La consultation des tables des matières des volumes permet de dresser un panorama des mesures législatives à l'étranger ; à titre d'exemple, le tableau ci-dessous concerne le travail des femmes et des enfants à la fin XIX<sup>ème</sup> siècle.

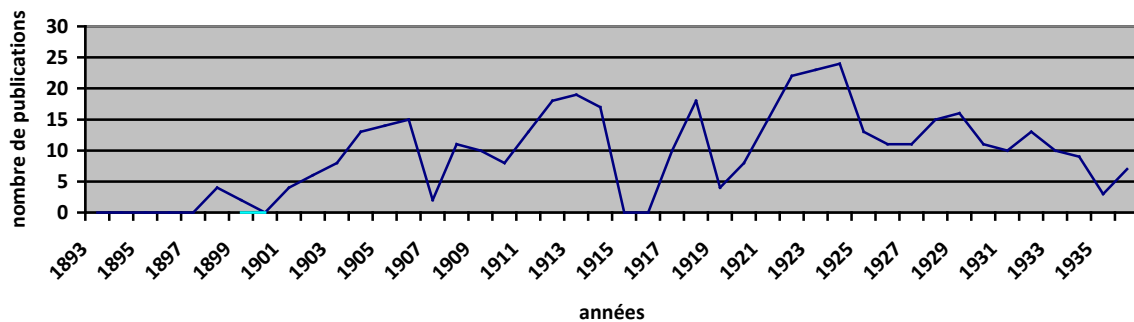
Pays	Intitulé de la loi	Tome
Belgique.	Loi du 13 décembre 1889 concernant le travail des femmes, des adolescents et des enfants dans les établissements industriels	tome 1893
Pays-Bas	Loi du 5 mai 1889 concernant les mesures à prendre pour limiter le travail excessif et dangereux des jeunes ouvriers et des femmes	tome 1893
Italie	Loi du 11 février 1886 sur le travail des enfants	tome 1895
Espagne	Loi du 24 juillet 1873 réglant le travail des enfants dans les fabriques et ateliers	tome 1895
États-Unis État de Massachussets	Extrait des statuts publics réglant les heures de travail, l'emploi des enfants et assurant l'inspection des fabriques et bâtiments publics	tome 1895

## 2. 2 les travaux des inspecteurs

Publiés à compter de 1898, les travaux des inspecteurs, très documentés en statistiques, dessins ou photographies, sont un témoignage de l'industrialisation de la France et de l'évolution progressive des missions de l'inspection du travail.

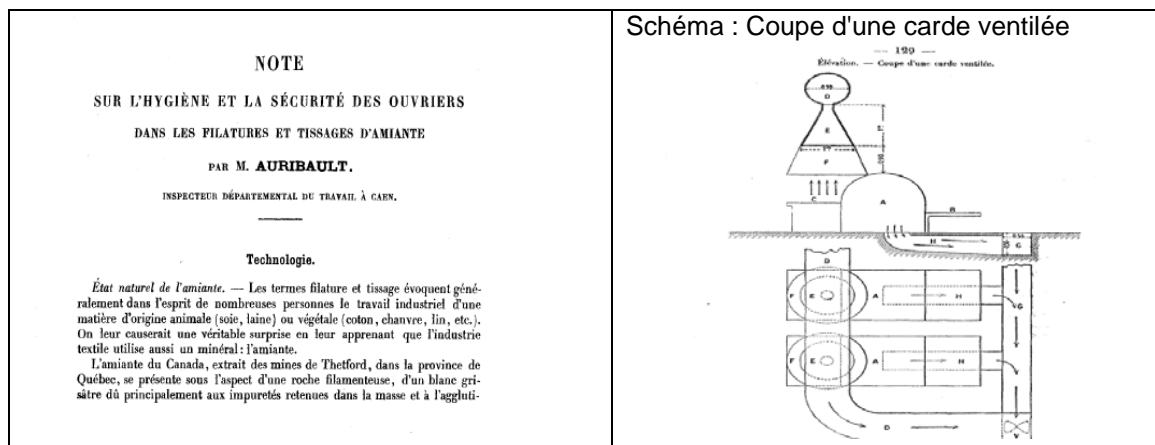
Ils témoignent de la préoccupation constante des inspecteurs de confronter le cadre réglementaire à la réalité du terrain. Ils montrent également leur engagement pour améliorer les conditions d'hygiène des travailleurs et prévenir les accidents du travail.

De 1898 à 1936, 398 notes, études ou rapports des inspecteurs de travail sont publiés dans les bulletins (cf annexe 2).



### Deux exemples

\* Dans le tome de 1906 (p.120 à 132) est publiée la note sur l'hygiène et la sécurité des ouvriers dans les filatures et tissages d'amiante de Denis Auribault. Il montre « *le danger des poussières d'amiante et la possibilité de les évacuer totalement dans les filatures et tissages* » et recommande d'inscrire « *cette catégorie d'industrie au tableau C annexé au décret du 13 mai 1893; les enfants au-dessous de 18 ans ne pourraient être employés dans lesdits ateliers que sous la condition expresse d'une captation rigoureuse des poussières* ».



\* Dans tome de 1921 (p.299 à 303), M. Fleury, inspecteur départemental du travail à Nantes, publie une note sur un dispositif destiné à contribuer à la sécurité du travail des ouvriers couvreurs. Il expose un dispositif inventé par un ancien entrepreneur de couverture et de zinguerie [M. Limonier], dont le but est « *d'assurer la sécurité du personnel ouvrier et des passants eux-mêmes* » pour conclure que « *les entrepreneurs de couverture et zinguerie, se doivent, même s'ils n'y sont pas tenus par des textes réglementaires, de généraliser l'emploi du dispositif Limonier ou de tout autre répondant au même but* ».

Le dispositif Limonier repose sur un système de crochets et de garde-corps :

Lorsqu'il s'agit de gouttières cylindriques, le crochet prend la forme indiquée par la fig. 2.

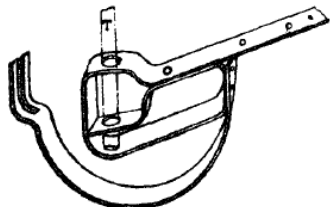


Fig. 2. — Crochet pour gouttière cylindrique.

Pour les toitures sans gouttière, on peut adopter le système de la fig. 3 destiné à recevoir le garde-corps.

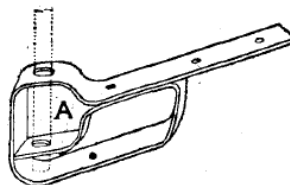


Fig. 3. — Dispositif destiné à recevoir une tige de garde-corps sur un toit sans gouttière.

Le garde-corps portatif en place (fig. 5)

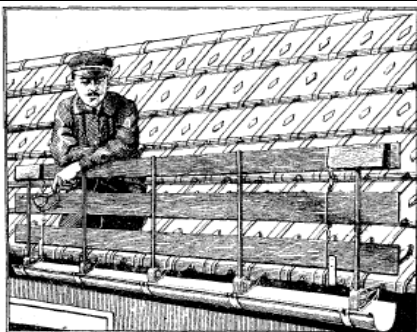


Fig. 5. — Le garde-corps portatif en place.

Garde-corps fixe constitué par des arceaux à ressort (fig. 6)

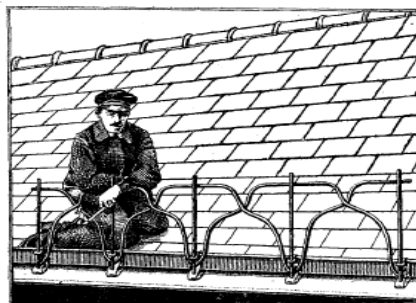


Fig. 6. — Garde-corps fixe constitué par des arceaux à ressort.

Stéphane Marguerin  
Responsable du Centre de ressources documentaires multimédias (CRDM)/DFAS, bureau de la  
politique documentaire  
Décembre 2013

**Annexe n°1 : Liste des circulaires et lettres ministérielles publiées dans le tome 1896**

Textes	Référence dans le bulletin de 1896
lettre-circulaire ministérielle du 30 octobre 1895 relative au <b>fonctionnement des commissions départementales</b> .	N° 1, p. 3
circulaire ministérielle du 28 décembre 1895 relative à la rédaction du rapport annuel et à l'application de l' <b>article 21 de la loi du 2 novembre 1892</b> .	N° 1, p. 4
circulaire ministérielle du 1 <sup>er</sup> février 1896 relative à l' <b>emploi des enfants</b> dans les verreries.	N° 1, p. 5
circulaire ministérielle du 14 février 1896 relative aux <b>cartonneries</b> .	N° 1, p. 6
lettre ministérielle du 31 juillet 1895 relative à la production de <b>certificats médicaux en cas d'accidents</b> .	N° 1, p. 6
lettre ministérielle du 7 décembre 1895 relative à la production de <b>certificats médicaux en cas d'accidents</b> .	N° 1, p. 7
lettre de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, du 13 septembre 1895 au sujet des <b>enquêtes faites en cas d'accidents</b> .	N° 1, p. 7
lettre ministérielle du 9 décembre 1895 relative à la remise d' <b>imprimés</b> aux industriels.	N° 1, p. 8
lettre ministérielle du 12 décembre 1895 relative aux <b>permissions d'absence accordées aux inspecteurs départementaux</b> .	N° 1, p. 9
lettre ministérielle du 16 décembre 1895 relative à l' <b>application du décret du 10 mars 1894</b> .	N° 1, p. 9
circulaire ministérielle du 25 novembre 1885 relative à la <b>définition des mots « usine et manufacture »</b>	N° 3, p.191
circulaire de M. le ministre des travaux publics aux préfets, en date du 27 février 1896, relative aux <b>déclarations d'accidents</b> par les compagnies de chemins de fer d'intérêt local.	N° 3, p.192
circulaire ministérielle du 14 mars 1896 relative à l'application de la loi du 7 décembre 1894, sur la <b>protection des enfants employés</b> dans les professions ambulantes.	N° 3, p.194
circulaire ministérielle du 7 avril 1896 relative à la tenue des <b>archives de l'inspection du travail</b> .	N° 3, p.196
circulaire ministérielle du 7 avril 1896 relative à la <b>composition des commissions départementales</b> et des comités de patronage.	N° 3, p.197
circulaire ministérielle du 2 juin 1895 adressée aux préfets au sujet de la <b>déclaration d'accidents</b> .	N° 3, p.199
circulaire ministérielle du 3 juin 1895 adressée aux <b>inspecteurs divisionnaires sur le même objet</b> .	N° 3, p.200
lettre ministérielle du 16 décembre 1895 relative à la composition de la <b>commission directrice des comités de patronage</b> .	N° 3, p.201
lettre ministérielle du 7 janvier 1896 relative aux <b>frais de tournées des inspecteurs du travail</b> .	N° 3, p.201
lettre ministérielle du 14 janvier 1896 relative aux <b>autorisations temporaires</b> .	N° 3, p.202
lettre ministérielle du 23 janvier 1896 relative aux fabriques de soie artificielle dite	N° 3, p.202

« <b>soie de Chardonnet</b> ».	
lettre ministérielle du 27 janvier 1896 relative aux <b>enquêtes faites après accidents</b> .	N° 3, p.203
lettre ministérielle du 28 février 1896 relative aux <b>tolérances accordées pour la durée du travail</b> .	N° 3, p.204
lettre ministérielle du 5 mars 1896 relative aux <b>réparations urgentes des machines motrices</b> .	N° 3, p.205
lettre ministérielle du 11 mars 1896 relative aux <b>tolérances à accorder à la fabrication des boutons</b> .	N° 3, p.205
lettre ministérielle du 13 mars 1896 relative aux <b>accidents occasionnés par les machines à battre et par les faucheuses</b> .	N° 3, p.207
lettre ministérielle du 20 mars 1896 relative aux <b>asiles d'aliénés</b> .	N° 3, p.207
lettre ministérielle du 18 avril 1896 relative au <b>jour de repos hebdomadaire</b> .	N° 3, p.208
lettre ministérielle du 5 mai 1896 relative à la classification des <b>archives</b> .	N° 3, p.208
lettre ministérielle du 16 mai 1896 relative au <b>chômage légal des jours fériés</b> .	N° 3, p.209
lettre ministérielle du 16 mai 1896 relative aux <b>tournées des inspecteurs</b> .	N° 3, p.209
lettre ministérielle du 23 mai 1896 relative aux <b>fabriques de chaux et ciments</b> .	N° 3, p.211
circulaire ministérielle du 24 juin 1851 relative à l'application de la <b>loi du 9 septembre 1848</b> .	N° 4-5, p.263
circulaire ministérielle du 1 <sup>er</sup> juin 1896 relative à la <b>délivrance des livrets suivie de la circulaire du 14 octobre 1875</b> .	N° 4-5, p.265
circulaire ministérielle du 5 juin 1896 relative à la <b>délivrance des certificats d'aptitude physique</b> .	N° 4-5, p.267
circulaire ministérielle du 25 juin 1895 concernant les chantiers de <b>constructions navales</b> .	N° 4-5, p.269
lettre ministérielle du 13 juin 1896 relative à l'application du <b>décret du 10 mars 1894</b> aux entreprises de travaux publics.	N° 4-5, p.271
lettre ministérielle du 7 août 1896 relative aux <b>blanchisseries et buanderies</b> .	N° 4-5, p.271
lettre ministérielle du 7 août 1896 relative aux <b>tolérances accordées aux tissages de nouveauté pour l'habillement</b> .	N° 4-5, p.272
circulaire ministérielle du 27 octobre 1896 relative à la <b>déclaration des accidents</b> dans les compagnies de chemins de fer d'intérêt local et de tramways.	N° 6, p.474
lettre ministérielle du 4 août 1896 relative aux <b>tolérances demandées par les fabricants de gants</b> .	N° 6, p.474
lettre ministérielle du 13 octobre 1896 relative à l'envoi des <b>imprimés en franchise</b> .	N° 6, p.475
lettre ministérielle du 7 novembre 1896 relative à l' <b>emploi des enfants</b> dans les théâtres et cafés-concerts sédentaires.	N° 6, p.476

**Annexe n°2 : décompte des publications des travaux des inspecteurs de 1893 à 1936**

<b>Tome</b>	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901
<b>Nombre de publications des travaux</b>	0	0	0	0	0	4	2	0	4

<b>Tome</b>	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910
<b>Nombre de publications des travaux</b>	6	8	13	14	15	2	11	10	5

<b>Tome</b>	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
<b>Nombre de publications des travaux</b>	13	18	19	17	0	0	10	18	4

<b>Tome</b>	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928
<b>Nombre de publications des travaux</b>	8	15	22	23	24	13	11	11	15

<b>Tome</b>	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	
<b>Nombre de publications des travaux</b>	16	11	10	13	10	9	3	7	